

(*λ*)

(N° 8.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1873-1874.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1874.

(Voir le N° 130, session 1872-1873, et le N° 19, session 1873-1874 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1874, est fixé à la somme de neuf cent trente et un mille francs (931,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 9 décembre 1873.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires,
(Signé) HAGEMANS.
REYNAERT.*

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour 1874.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	100,000 »	»	349,000 »
2	— — — personnelle	177,000 »	»	
3	— sur le droit de patente	63,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines	3,000 »	»	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour impôts mentionnés aux quatre articles précédents. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	4,000 »	»	
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
6	Contributions directes, douanes et accises. — Resti- tutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	100,000 »	»	582,000 »
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	445,000 »	»	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 »	»	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,000 »	»	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursement des droits de pilotage, de phares et de fanaux	25,000 »	»	
11	Déficit des divers comptes de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS . . fr.		931,000 »	»	